

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 6 juin 2016

OBJET

**06 – SUPPRESSION/CREATION DE POSTES AU TABLEAU  
DES EFFECTIFS**

N° 2016-06-06

NOMENCLATURE : 4/1/1

**L'an deux mille seize, le six juin à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-sept mai 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 25**

**Votants : 29**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

**Pouvoirs : 4**

Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD  
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU  
Michel RINCE donne pouvoir à Thierry GICQUEL  
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Nombre de membres :

en exercice.....29  
présents.....25  
ayant un pouvoir...4  
votants.....29

**Délibération**

**Rapporteur : Catherine CADOU**

Pour information : Des passerelles entre les différentes filières permettent aux fonctionnaires territoriaux d'envisager une mobilité vers d'autres métiers, par la voie de l'intégration directe, dès lors qu'il s'agit de la même catégorie hiérarchique.

Deux agents ont expérimenté un nouveau métier et sollicitent une nouvelle affectation :

- un agent - adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe - a fait connaître son souhait d'intégrer la filière animation, au terme de 24 mois d'exercice, dans sa nouvelle affectation.
- un agent - adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe - a fait connaître son souhait d'intégrer la filière technique, au terme de 36 mois d'exercice dans sa nouvelle affectation.

Après avis de la commission administrative paritaire, ils seront directement intégrés au grade correspondant à leurs filières d'affectation.

**• Créations – Suppressions d'emploi**

1. Le multi-accueil « Bulle de rêves » de 35 places a été ouvert le 31 août 2015. Par délibération n° 2015-03-12 du 23 mars 2012, ont été créés 2 ETP d'adjoints d'animation de 2<sup>ème</sup> classe, 1.4 ETP d'auxiliaires de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe, 1 ETP d'éducateur de jeunes enfants et 0.4 ETP d'infirmier.

Après 6 mois de fonctionnement, il convient de réajuster les effectifs aux besoins en qualification, par transformation de 0,6 ETP éducateur de jeunes enfants en 0,6 ETP auxiliaire de puériculture.

Accusé de réception en Préfecture  
044-214402091-20160606-2016-06-06-DE06-  
DE  
Date de télétransmission : 09/06/2016  
Date de réception préfecture : 09/06/2016

2. La passerelle a été créée en 2003. Une demi-journée d'ouverture supplémentaire a été mise en place en janvier 2012, passant ainsi de 2 à 3 demi-journées d'ouverture par semaine, à raison de l'accueil de 12 enfants par matinée.

Afin de satisfaire au taux d'encadrement réglementaire (1 pour 8 enfants), il convient d'ajuster les effectifs aux capacités d'accueil. Il est donc proposé de créer 0,40 ETP d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe pour couvrir la 3<sup>ème</sup> matinée d'accueil, par transformation de 0,40 ETP éducateur de jeunes enfants en 0,40 ETP auxiliaire de puériculture.

<b>SUPPRESSIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb 2.40 ETP</b>	<b>CREATIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb 2.40 ETP</b>	<b>Date de création</b>
<b>Filière médico-sociale</b> • Auxiliaire de puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe – 2 postes à 24 h 30	1,40	<b>Filière médico-sociale</b> • Auxiliaire de puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe – 2 postes à 35 h	2	6 juin 2016
<b>Filière médico-sociale</b> • Educateur de jeunes enfants	1	<b>Filière médico-sociale</b> • Auxiliaire de puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe	0.4	6 juin 2016

Conformément à l'avis favorable de la commission Ressources réunie le 17 mai 2016,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :**

**- D'EMETTRE un avis favorable aux modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.**

Pour extrait conforme,

Le 6 juin 2016,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20160606-2016-06-06-DE06-DE  
Date de télétransmission : 09/06/2016  
Date de réception préfecture : 09/06/2016